**La France en villes**

**Problématiques**

**Quelles sont les dynamiques spatiales de la population française, essentiellement urbaine ?**

**Quelles sont les conséquences de la forte urbanisation en France ?**

**Comment s’organisent les métropoles françaises ? quels en sont les aménagements principaux ?**

**Quelles sont les inégalités socio-spatiales à l’intérieur des villes françaises ?**

**Qu’est devenue la France rural dans cet espace national très urbain ?**

 **Vocabulaire :**

**Urbanisation**

**Métropolisation**

**Politique de la ville**

**Zones rurales**

**Périurbanisation**

**City quartier d’affaires**

La France est **un pays très urbanisé**, à l'image des autres pays industrialisés et développés : 82 % de la population vit dans une aire urbaine. L'urbanisation de la population française a été progressive depuis la seconde moitié du xixe siècle qui a vu une nette augmentation d'un exode rural qui s'est terminé dans les années 1960. Depuis cette période, les villes concentrent la population et structurent l'espace.
Ces dernières décennies ont vu une accentuation du **processus d'urbanisation** et des mouvements de population en faveur des plus **grandes métropoles** (métropolisation), mais aussi une migration des citadins vers les périphéries rurales des agglomérations (périurbanisation). Ces mouvements de population ont aussi entrainé une redistribution des populations à l'intérieur des villes et un certain accroissement des inégalités socio-spatiales. Dans ce contexte, les espaces urbains, très attractifs, sont des enjeux majeurs du développement.

**1. Mouvements de populations, urbanisation, métropolisation**

**A-Une urbanisation en constante augmentation et une explosion des mobilités**

• **82 % des Français vivent dans une aire urbaine**, c'est-à-dire un pôle urbain et sa couronne périurbaine. Mais ce chiffre cache une réalité plus complexe. 61 % des Français vivent dans les espaces les plus urbanisés (centres-villes par exemple) et 16 % dans les communes périurbaines (communes rurales en périphérie des villes). Mais si l'on compte également ceux qui vivent en campagne mais dans la sphère d'influence d'une agglomération (unité urbaine avec un tissu urbain continu regroupant une ville et ses banlieues), plus de 90 % des Français sont en fait des urbains.

• Cette forte urbanisation entraîne un **étalement urbain** qui a commencé dans les années 1960. Cette période correspond au **« baby boom »** et à un **important afflux d'immigrants** appelés en France d'abord pour les besoins de la reconstruction puis en raison du dynamisme économique. L'augmentation de la population favorise alors l'**extension du tissu urbain** et en particulier celle des **banlieues** où l'on construit de grands immeubles, les cités pour abriter les populations les plus modestes.
À cette époque, la forte croissance économique française entraîne aussi une augmentation des salaires et le **développement de la classe moyenne**. Cette dernière cherche une **accession à la propriété individuelle** (encouragée par l'État) : les zones d'**habitat pavillonnaire** commencent à se développer dans les communes périurbaines (loi de 1970 facilitant l’accès à la propriété privée). Actuellement, les centres-villes qui étaient davantage délaissés sont réhabilités et de nouveau attractifs.

• L'étalement urbain est avant tout source de problèmes pour les communes urbaines : il nécessite un important **développement des infrastructures de transport**, ce qui entraîne un bétonnage de plus en plus important de vastes surfaces: on parle d'**artificialisation du milieu**.
Combiné avec le **règne de la voiture individuelle**, l'étalement urbain entraîne en effet une **très forte augmentation des mobilités et des migrations pendulaires** (aller et retour du lieu de domicile au lieu de travail). Il a aussi pour conséquences un **engorgement des transports** (embouteillages) et une **augmentation de la pollution atmosphérique urbaine** (nuage de pollution au dessus des villes, smog).
Dans ce contexte il n'est pas étonnant de voir se développer des **pôles urbains secondaires** (satellites) autour des villes avec non seulement un habitat résidentiel, mais également des activités économiques et des emplois. D'une manière générale, l'étalement urbain et l'augmentation des mobilités constituent des problèmes pour les municipalités qui veulent développer des villes durables.

**B-Un territoire très métropolisé**

A partir d’un certain seuil de 200 000 habitants environ , les villes veulent devenir des métropoles, des pôles de commandement économique et de service de niveau régional, national, voire mondial

• La France est constituée aujourd'hui d'un important réseau urbain très diversifié. **Paris, ville-monde**, reste au cœur de ce réseau (doc 7, 8, 9 p 110). Avec son aire urbaine (région parisienne), elle représente plus de **11,8 millions de Français, soit 18,5   % de la population totale**. Elle participe largement à la **croissance démographique** nationale (son déficit migratoire, dû au départ des retraités, est largement compensé par un solde naturel positif du fait de la jeunesse de sa population).
Paris concentre également les plus **importantes fonctions de commandement**, que ce soit du point de vue politique, économique, scientifique, ou culturel. Cette concentration des pouvoirs au niveau de la capitale est un héritage historique que les différents efforts de décentralisation n'ont jamais réussi à contrecarrer. C'est de plus une **ville mondiale, interface entre la France, l'Europe et le reste du monde** (70 % du trafic aérien français, la quasi-totalité du trafic aérien international). Elle est ainsi la **première capitale européenne avec Londres**. Son dynamisme économique (elle génère à elle seule 29 % du PIB français) et sa très forte attractivité (45 % des cadres à haut niveau de qualification travaillant dans les secteurs clés) renforcent encore sa domination écrasante sur le reste du réseau urbain français : on peut ici parler de **macrocéphalie**.

• En dehors de Paris, le réseau urbain français comporte **sept grandes métropoles** qui dominent en province : Lyon, Aix-Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Strasbourg (Grenoble, Montpellier, Rennes, Nice sont presque des métropoles). Ce sont des villes pour la plupart moins puissantes que la moyenne des grandes métropoles de la dorsale européenne mais elles exercent un réel pouvoir de commandement sur leurs régions et, pour certaines, au-delà. A signaler la faiblesse de ces métropoles dans le classement européen : si Paris est au 2ème rang derrière Londres, Lyon n’occupe que la 17ème place et Marseille la 23ème!

La politique de développement des **« métropoles d'équilibre »**, lancée en 1963 par la DATAR(Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale) pour contrecarrer **l'hypercentralisation du pays**, a donc porté ses fruits. Ces villes se sont par exemple dotées de CHU, de PRES Poles de recherche et d’enseignement supérieur. Ces métropoles françaises investissent dans des projets ambitieux notamment dans le domaine du transport (métro, tramway) et de la rénovation des centre-villes tout en développant des quartiers d’affaires comme Euralille près de la gare TGV de la capitale du département du Nord. et renforcent leurs liens entre elles et avec la capitale mais aussi avec les **villes étrangères**: c’est le cas de Mulhouse et Strasbourg qui collabore avec la ville suisse de Bâle.

Cette multiplication des liens et des réseaux en dehors de Paris favorise l'émergence d'un **réseau urbain polycentrique** en France qui n'est pas uniquement centré sur la capitale : on parle d'un **archipel métropolitain**. Visible sur la carte 1 p 115 : les coopérations métropolitaines

• Les plus petites villes ou les villes intermédiaires de tailles moyennes (entre 20 000 et 100 000 habitants environ : elles sont une vingtaine en France) perdent en revanche de la population au profit des villes plus importantes qui attirent les hommes et les activités : c'est le phénomène de **métropolisation**. Selon le niveau de développement et d'attractivité de leur région, elles peuvent cependant maintenir leur population, surtout si elles sont à proximité d'une grande métropole (Sud et Ouest de la France). Mais elles ont une **structure économique souvent très fragile** (beaucoup de services) et parfois très spécialisée : la délocalisation d'une entreprise importante ou de services publics (fermeture de casernes par exemple) peut être source de fragilité.

Les villes intermédiaires n'ont ainsi pas de rayonnement international, voire national : elles dominent uniquement leur département ou une aire urbaine somme toute assez limitée.

**C- les espaces les plus urbanisés de la France**

**1.les régions françaises ayant des taux sup à 80%**

-la région parisienne est le premier centre

-la région lyonnaise s’impose comme le 2ème centre : avec un étalement urbain dans le département du Rhône et de la Loire

D’autres départements ont des taux d’urbanisation supérieur à 80% mais ils sont siutés dans des espaces périphériques :

-le Nord-Pas-de-Calais

-la Gironde

-Haute-Garonne

-le pourtour méditerranéen avec des départements records : 98% pour les Bouches-du-Rhône, 95% pour les Alpes maritimes et plus de 93% dans le Var)

Enfin frôlant les 80%, on trouve une partie de la Région Bretagne, l’Alsace et la Lorraine

2.Les facteurs de localisation ;

-des régions urbaines qui s’expliquent par l’importance de la métropolisation et la présence des métropoles d’équilibre (Lyon, Marseille, Lille, bordeaux, Toulouse, Nice, Nantes).

-une tradition urbaine depuis le Moyen Age maintenant un dense tissu urbain (Alsace)

-une tradition médiévale relayée par les bassins industriels du XIXème siècle (charbonnages et sidérurgie) comme dans le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine ; le poids de l’industrialisation est très important et favorise le phénomène de jonction des différentes aires urbaines : le centre du bassin parisien, la basse vallée de la Seine, le département du Nord , la Lorraine, l’Alsace, la région lyonnaise, la vallée du Rhône, le littoral méditerranéen

Une urbanisation plus faible dans les espaces de la diagonale du vide.

**3.Les dynamiques urbaines à partir du doc 1 p 113 : la taille et la croissance démographique des aires urbaines françaises (lecture et commentaire de carte)**

Entre 1982 et 2007, la variation annuelle de plus de 0,7 % est atteinte par des métropoles (plus de 200 000 habitants voire 1 million et des villes moyennes (150 000 habitants) situées dans l’Ouest et le Sud du pays.

Les villes moyennes alpines d’Annemasse, Annecy et Chambéry (environnement , proximité de la frontière dynamique avec la Suisse).Sur le pourtour méditerranéen, Nice, Toulon, Avignon, Nîmes, Montpellier (aménités, tourisme, flux de retraités). Dans le grand Sud-Ouest, les métropoles bordelaises et toulousaine continuent de profiter de leur attractivité en terme économiques et de services relayées par les villes du piémont pyrénéen : Biarritz ( littoral attractif) et Pau. Dans le grand Ouest, Nantes et Rennes confirment leur hégémonie suivies par Angers, Tours La Rochelle et surtout Poitiers. Orléans rentrant dans la périurbanisation parisienne

**2. Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales/quel développement durable**

**A-L'étalement urbain et la métropolisation**

• Le développement et l'attractivité des villes, en particulier des plus grandes métropoles, a favorisé l'**explosion des prix du foncier dans les centres-villes historiques le plus souvent réhabilités** (ce sont pour les mairies de véritables vitrines qu'il faut entretenir pour valoriser l'image de la ville).

Cette spéculation immobilière est particulièrement sensible dans les sept grandes métropoles françaises, et encore davantage à Paris. Principale conséquence : un processus de **gentrification** (**« embourgeoisement »**) de quartiers qui pouvaient être populaires (19e et 20e arrondissements de Paris par exemple).
Réhabilités, revalorisés, avec de nouveaux commerces et un patrimoine entretenu, ces quartiers deviennent **à nouveau attractifs pour des catégories sociales aisées** qui avaient pu acquérir des propriétés dans la périphérie proche. Mais ce processus d'embourgeoisement est encore inachevé.

À l'inverse, les **classes moyennes** qui pouvaient habiter le centre ont peu à peu migré vers des **zones périurbaines plus lointaines** où elles ont pu acheter des maisons individuelles avec jardin d'une superficie suffisante. Plus la périphérie est éloignée, plus les ménages sont modestes.

• Les **grands ensembles d'habitation à loyer modéré (HLM)** des années 1960 et 1970 existent toujours en banlieue, même si les politiques urbaines tentent de les supprimer au profit d'habitats à taille plus humaine (fin des tours et des barres détruites pour des habitats collectifs moins haut sur des surfaces plus grandes.)

Beaucoup constituent des **Zones Urbaines Sensibles (ZUS)** où se concentre de plus en plus la pauvreté (paupérisation), d'autant plus qu'elles sont délaissées par les classes moyennes. Les ZUS en France regroupent 4,5 millions de personnes. Les taux de chômage y sont plus élevés que la moyenne nationale On peut même parler de **relégation** dans certains cas : c'est-à-dire de la **spécialisation de certaines zones dans l'accueil de populations défavorisées**.
Ces phénomènes de paupérisation et de relégation peuvent être aggravés par un **phénomène d'ethnicisation** : de regroupement de groupes ethniques dans une même zone. Mais cette situation est très loin d'être généralisée en France qui n'a pas la tradition des **ghettos** à l'américaine.

• En revanche, on constate une certaine **sécession urbaine** : la volonté de certains groupes sociaux de marquer une distance (sociale, physique) par rapport aux autres en recherchant **« l'entre-soi »**, en achetant des biens dans des communes pratiquant une **« politique de club »** (refus d'accueillir du logement social par exemple) ou dans des **résidences fermées**, en scolarisant les enfants dans certaines écoles (**évitement scolaire**)…
Selon certaines études **, le seul vrai communautarisme français serait ainsi le fait des groupes sociaux les plus favorisés**, même si nous n'en sommes pas encore aux *gated communities* à l'américaine (qui disposent de tous les services nécessaires à l'intérieur de leurs murs). Le regroupement par catégorie sociale est aussi dicté par la réalité du marché de l'immobilier.
En France, la fragmentation urbaine n'est cependant pas encore généralisée (durcissement des frontières spatiales entre groupes sociaux qui ne se croisent plus): les différentes catégories sociales se côtoient encore dans les espaces publics par exemple.

**B-Réduire les inégalités socio-spatiales : un enjeu pour les aménageurs**

• Les ZUS bénéficient prioritairement des moyens des politiques de la ville pour réduire les inégalités socio-spatiales et la fragmentation urbaine. Mais ces politiques ne sont pas faciles et les échecs sont nombreux. L'accent est mis sur les **politiques de rénovation urbaine** (destruction des grandes barres d'HLM et reconstruction de logements sociaux plus humains).
On a également tenté de mieux répartir le logement social en imposant des **quotas** à chaque commune (20 % minimum depuis la **loi Solidarité et Renouvellement Urbain**, SRU, de 2001). La faiblesse des infrastructures économiques, culturelles est patente

Pour faire face au mal-logement, ou pour loger les personnes qui ne disposent pas d'habitation, l'État a voté un **droit au logement opposable (loi DALO)**.
Beaucoup de communes encouragent également la mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle en tentant de créer des **pôles de développement urbains attractifs pour les entreprises** et en développant les transports (tramways, etc.) en créant des zones franches dans ces quartiers dits difficiles. Certains éco-quartiers travaillent également sur la mixité sociale comme le quartier de la ZAC de Bonne (ancienne caserne) en plein centre de Grenoble.

Comme les agglomérations urbaines regroupent plus d’une dizaine de communes, l’heure est à l’intercommunalité pour rationaliser les moyens de transport. Des communautés d’agglomération, des SCOT (schéma de cohérence et d’organisation territoriale) sont importants afin de permettre une meilleure accessibilités aux autres services de la ville et aux zones économiques

• Mais certaines de ces mesures rencontrent d'importantes limites : dans les ZUS la politique sociale est négligée au profit de la reconstruction, les communes les plus fortunées préfèrent payer une amende plutôt que de développer des logements sociaux (cas emblématique du 16e arrondissement de Paris), la loi DALO est peu ou mal appliquée face à une demande de plus de 4 millions de mal (ou de pas) logés.

Il y a cependant urgence , le malaise des banlieues dure depuis 30 ans sur fond de chômage et de récupération politique ( discours sur l’immigration) avec des explosions (émeutes ) récurrentes (1993 Vaux-en-Velin, novembre et décembre 2005

**C- Des villes durables françaises ?**

Mieux vivre la ville c’est réduire la fracture riche pauvre mais également avoir un projet global de développement respactant les 3 piliers du développement durable.

La question des mobilités est essentielle afin de lutter contre la pollution atmosphérique : développement de couloir de bus (transport collectif, développement du tramway (Grenoble, bordeaux). Des quartiers HQE (pour habitat privé, et collectivitéssont créés également mais les résultats énergétiques demeurent discutable comme les résultats parus pour la ZAC de Bonne à Grenoble.

De nombreuses villes françaises ont adoptés les agendas 21 issus de la Conférence de rio (OnU 1992), la France possède 500 agendas dont 21 projets. Dans cette optique se développe les écoquartiers qui veulent articuler faible mobilité, concentration d’activitités économiques et de services, mixité sociale en facilitant l’accès à la propriété et bâtiments HQE (isolation et production d’énergies solaire et développement de l’éolien Le but est de profiter d’une densification de l’habitat et des activités afin de diminuer la production de gaz à effet de serre par les automobiles

**3. Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux**

Il existe trois types d'espaces ruraux, plus ou moins connectés aux espaces urbains, en France.

**A-Zones rurales et périurbanisation**

• Les communes périurbaines représentent aujourd'hui plus du tiers des communes françaises : depuis les dix dernières années, elles ont connu une croissance moyenne de plus de 1,1 % par an pour les raisons que nous avons vu plus haut : augmentation des prix du foncier en ville et volonté d'accéder à une maison individuelle de bonne superficie « à la campagne » mais non loin de la ville. La distance qui sépare une agglomération de sa zone périurbaine dépend de son importance : plus elle est grande, plus la distance augmente (entre 10-20 km pour une ville intermédiaire et jusqu'à plus de 100 km pour Paris).

• Les habitants des communes « rurales » périurbaines ont en fait pour la plupart un **mode de vie urbain** : ils travaillent et consomment le plus souvent dans la ville proche, vont y pratiquer leurs loisirs, etc. Les communes périurbaines sont souvent pour eux des **communes-dortoirs** dans un **cadre rural récréatif et peu dense** en opposition avec la ville.
L'opposition ville-campagne existe encore dans les esprits. Ces personnes originaires de la ville et installées dans des communes rurales sont appelées des **néoruraux**. La composition sociale de la population des zones rurale périurbaine a aussi changé : le nombre des actifs du secteur primaire a baissé au profit des actifs du tertiaire désormais majoritaires.

• L'augmentation de la population a provoqué une modification du paysage par l'étalement progressif de la superficie des lotissements et des quartiers résidentiels. Dans certaines communes périurbaines proches des échangeurs ou des grands axes, on a également développé des zones d'activités : centres commerciaux, technopôles, aéroports, hôtels etc – où les habitants des zones périurbaines peuvent travailler (ce qui limite leur mobilité). Toutes ces constructions provoquent un **mitage des espaces naturels et agricoles**.
Le développement traditionnel des villes en cercles du centre vers la périphérie (développement radiocentrique) n'est donc plus tout à fait d'actualité puisque des pôles secondaires, satellites, se développent parallèlement autour des agglomérations créant des **régions urbaines polycentriques** (avec un centre principal et des centres secondaires).

**B-Zones rurales dédiées à l'agriculture productiviste et zones rurales en marge**

• De vastes espaces ruraux restent cependant dédiés à l'agriculture, mais ils concentrent de moins en moins de population.

• Certaines de ces zones rurales sont depuis des siècles parfaitement intégrées au marché mondial : régions de **grande culture céréalière** (Bassin parisien, Beauce), **régions viticoles** (Bordelais, Bourgogne, Côtes du Rhône, Alsace), ou **régions de cultures spécialisées** (maraîchers nantais) pratiquent des cultures commerciales et d'exportation. Elles ont adopté les méthodes de l'**agriculture productiviste** en se mécanisant et en ayant recours aux engrais et produits phytosanitaires et n'ont plus besoin de beaucoup de main d'œuvre.
Cette modernisation a entraîné des coûts d'investissements importants. C'est une agriculture largement subventionnée par l'Union européenne qui est plutôt prospère. Les propriétaires de ces grandes exploitations sont surtout des hommes d'affaires suivant attentivement les cours des matières premières à la bourse.

• Mais **il existe aussi des espaces ruraux défavorisés et en marge**, trop enclavés pour être des espaces périurbains. On y trouve souvent de plus petites exploitations agricoles en difficulté malgré les aides de l'État et les subventions européennes. Pour survivre, les acteurs locaux cherchent à **valoriser leur patrimoine naturel et culturel** en développant de nouvelles activités comme le **tourisme vert** (**labels régionaux**) ou petites industries fondées sur les ressources locales. Ils tentent aussi de faire venir des visiteurs et de nouveaux habitants, retraités ou étrangers sensibles à la qualité de vie de ces espaces. De ce point de vue, les communes du sud, les communes littorales ou les communes de montagne sont avantagées par la qualité de leur paysage et le **phénomène d'héliotropisme** (recherche du soleil). Mais les grandes métropoles ne sont pas si étrangères à ce développement : porteuses des politiques régionales, elles en font souvent la promotion ; les petites villes rurales dépendent de plus de ces grands centres.